

ETAT CIVIL ET COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom patronymique :	☐ Féminin
Prénom :	☐ Masculin
Nom marital :	
Date de naissance : Ville de naissance :	
Nationalité :	
Adresse <u>permanente</u> (au besoin, indiquez celle de vos parents) :	
n°, voie :	
Code postal : Ville :	
Pays (si hors de France) :	
tél. fixe :	
tél. portable :	
e-mail (<u>obligatoire</u>) :	

OU ADRESSER VOTRE DOSSIER ?

Attention : pour suivre la formation à Orsay, vous devez candidater sur : <http://ecandidat.universite-paris-saclay.fr>

A noter : si vous souhaitez candidater également en Formation Initiale à Orsay (formation à temps plein à l'Université pour les étudiants) vous devez également candidater sur cette plateforme qui sera mise accessible à partir de mars.

Pour tous les autres centres de formation, vous ne devez renvoyer qu'un seul dossier de candidature

Votre dossier, constitué des pages 1 à 3 de ce document et des pièces complémentaires demandées, est à renvoyer à **l'adresse du centre de votre 1^{er} choix UNIQUEMENT par mail** (cf. coordonnées p. 4).

CENTRE DE FORMATION SOUHAITE

La Licence (formation en 1 an) est proposée dans tous les centres.

Certains centres proposent également la possibilité de suivre le DU Optométrie ou le DU Contactologie.

Il s'agit de : **Orsay / Grenoble-EAP / La Réunion / Montpellier / Nantes / Perpignan**

Classez par ordre de préférence le lieu de formation souhaité - 2 choix au maximum classés de 1 à 2 :

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ☐ Angers-CCI | ☐ Grenoble-Lyc. Argouges | ☐ Montpellier | ☐ Paris-Progress Santé |
| ☐ Angers-ESOO | ☐ Grenoble-EAP | ☐ Nancy | ☐ Perpignan |
| ☐ Bordeaux | ☐ Grenoble-ISO | ☐ Nantes | ☐ Reims |
| ☐ Bures ^s /Yvette | ☐ La Réunion | ☐ Nice-ESOL | ☐ Rennes |
| ☐ Castres | ☐ Lille | ☐ Nice-Progress Santé | ☐ Toulouse |
| ☐ Cusset | ☐ Lyon | ☐ Paris-Fresnel | ☐ Val de Reuil |
| ☐ Dijon | ☐ Marseille | ☐ Paris-ISO | ☐ Vire |
| ☐ Orsay | | | |

A noter : pour Paris et l'Ile-de-France, si vous choisissez en 1^{er} choix Bures-ICO, Paris-ISO, Paris-Fresnel ou Paris-Progress Santé, votre 2nd choix ne peut être qu'Orsay.

En cas de choix unique, si votre dossier n'est pas retenu, seule une place à la Faculté des Sciences d'Orsay pourra éventuellement vous être proposée.

SOUHAITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Lisez attentivement la page 6 « quelques informations... » avant d'indiquer vos choix

Indiquez la formation que vous souhaitez suivre.

Au besoin, si vous souhaitez émettre plusieurs choix, classer les par ordre de préférence - 2 choix au maximum classés de 1 à 2 :

- ☐ Licence Professionnelle d'Optique
- ☐ Licence Professionnelle d'Optique DIGITAL (LOP DIGITAL) **uniquement à Orsay et à Lyon**
Réservée à un public spécifique (âge sup. à 30 ans et/ou expérience pro. sup. à 5 ans)
A noter : la formation n'ouvrira qu'avec un nombre minimum de participants
renseignez-vous au préalable :
à Orsay : richard.legras@universite-paris-saclay.fr / à Lyon : corentin.hernandez@iso.fr
- ☐ DU Optométrie 1 (*uniquement certains centres, voir plus haut*)
- ☐ DU Contactologie 1 (*uniquement certains centres, voir plus haut*)

Nom :

Prénom :

SITUATION ET PARCOURS DU CANDIDAT

Diplômes acquis ou en cours :

- BAC : Série : Mention : Année d'obtention :
ou diplôme équivalent : Mention : Année d'obtention :
- BTS-OL : Etablissement : Année d'obtention* :
* si le diplôme est en cours de préparation, ne rien indiquer pour l'année d'obtention
Formation suivie : ☐ à temps plein ou ☐ en alternance (Apprentissage ou Contrat de Pro)
- Autres diplômes (précisez) :
- Avez-vous suivi d'autres études entre le Bac et le BTS ? ☐ oui ☐ non
Si oui, lesquelles ? nombre d'années :

Parcours scolaire et/ou activité professionnelle des 5 dernières années :

Rubriques à remplir obligatoirement et avec soin, en particulier si vous exercez une activité professionnelle.

Année scolaire	Classe et établissement ou entreprise	Diplôme préparé ou fonction dans l'entreprise	Résultat
24-25			
23-24			
22-23			
21-22			
20-21			

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- relevé de notes du BAC
- relevés de notes de toutes les années de formation post BAC (BTS-OL et autres formations)
- si vous êtes déjà titulaire du BTS-OL : relevé de notes de l'examen du BTS-OL
- une lettre de motivation
- dans la mesure du possible, une lettre de soutien de votre employeur ou de votre futur employeur
- si vous travaillez depuis au moins 3 ans : un CV détaillé

Date :

nous n'étudierons pas votre dossier s'il est incomplet

Adresse où déposer votre dossier de Candidature

Pour Orsay, candidature sur <http://ecandidat.universite-paris-saclay.fr>

Pour les autres centres : vous ne devez renvoyer qu'un SEUL et UNIQUE dossier de candidature au centre de 1^{er} choix – UNIQUEMENT PAR MAIL

ORSAY	Faculté des Sciences d'Orsay Formations d'Optométrie Bât. 490 - 91405 ORSAY cedex http://ecandidat.universite-paris-saclay.fr	LA REUNION	CMA Ile de La Réunion URMA de St Gilles les Hauts - BP 9 97435 Saint Gilles Les Hauts eva.begue@cma-reunion.fr nadege.picard@cma-reunion.fr
ANGERS (CCI)	CCI de Maine et Loire Centre Pierre Cointreau 132 av. de Lattre de Tassigny 49015 ANGERS cedex 01 emmanuelle.beaudoux@maineetloire.cci.fr	LILLE	ISO Lille 64 rue Saint Etienne 59000 LILLE isolille@iso.fr
ANGERS (ESOO)	Ecole Supérieure d'Optique de l'Ouest 10 rue Alexandre Fleming 49066 ANGERS cedex 01 infos@esoo.com	LYON	ISO Lyon 9 avenue Leclerc - 69007 LYON LOP : marion.beraud@iso.fr LOP Digital : corentin.hernandez@iso.fr
BORDEAUX	ISO Bordeaux 323 avenue Thiers 33100 BORDEAUX isobordeaux@iso.fr	MARSEILLE	ISO Marseille Bât. Euclide – Technopole de Château Gombert - 43 rue Frédéric Joliot Curie 13013 MARSEILLE isomarseille@iso.fr
BURES	ICO Institut & Campus d'Optique 134 route de Chartres 91440 BURES sur YVETTE alternance@ico.asso.fr	MONTPELLIER	ESOL Montpellier Parc d'activité La Peyrière 21 rue Robert Schuman 34430 ST JEAN DE VEDAS recrutement.montpellier@esol-optique.fr
CASTRES	Lycée Anne Veaute 46 boulevard Magenta 81100 CASTRES audrey.tessier@moncfaa.fr	NANCY	ISO Nancy 34 rue Stanislas 54000 NANCY isonancy@iso.fr
CUSSET	Lycée Valéry Larbaud 8 boulevard Gabriel Peronnet 03300 CUSSET 0031082k@ac-clermont.fr	NANTES	ISO Nantes 14 rue de la Rainière 44300 NANTES isonantes@iso.fr
DIJON	ESOL Dijon 18 B boulevard Winston Churchill 21000 DIJON dijon@esol-optique.fr	NICE (ESOL)	ESOL Nice 21 avenue Simone Veil – The Crown 06200 NICE lucile.coulomb@esol-optique.fr
GRENOBLE (Lyc. Argouges)	Lycée polyvalent André Argouges 61 rue Léon Jouhaux 38029 GRENOBLE cedex 2 bruno.chavent@ac-grenoble.fr	NICE (Progress Santé)	Progress Santé Nice 5 rue Berlioz 06000 NICE a.beato@progress-sante.com
GRENOBLE (EAP)	EAP Grenoble 19 rue René Thomas 38000 GRENOBLE p.manghetti@eap-grenoble.fr	PARIS (Lycée Fresnel)	GRETA GPI2D Lycée Fresnel 31 boulevard Pasteur 75015 PARIS claire.blanchard@gpi2d.greta.fr
GRENOBLE (ISO)	ISO Grenoble 34 bis avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES isogrenoble@iso.fr	PARIS (ISO)	ISO Paris 33 rue Wurtz 75013 PARIS annie.lessedjina@iso.fr

où déposer votre dossier de Candidature (suite)

PARIS (Progress Santé)	Progress Santé 15-17 rue Louis Blanc 75010 PARIS inscription@progress-sante.com	TOULOUSE	ISO Toulouse 19 rue Bayard 31000 TOULOUSE admissionlpo.toulouse@gmail.com
PERPIGNAN	NEOSUP Parc Tecnosud - 283 rue James Watt 66100 PERPIGNAN eric.maso@neosup.fr laurent.granel@neosup.fr	VAL DE REUIL	Greta Portes Normandes Lycée Marc Bloch voie Bachelière - 27100 VAL DE REUIL greta-portes-normandes-elbeuf-optique@ac-normandie.fr
REIMS	Pôle de Formation Pasteur 13 rue des Docks Rémois 51450 BETHENY infos@cfpast.com	VIRE	LEGT Marie Curie 16 rue Octave Gréard 14504 VIRE cedex optiquevire@gmail.com
RENNES	ISO Rennes 7 boulevard Solferino 35000 RENNES isorennnes@iso.fr		

Quelques informations avant de déposer votre candidature en FORMATION CONTINUE

PARCOURS DE FORMATION POUR OBTENIR LA LICENCE

La "Licence Professionnelle d'Optique Professionnelle, spécialité Optométrie" délivrée par l'Université Paris-Saclay est un diplôme national de niveau II habilité par l'état et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Elle est couramment appelée "Licence Professionnelle d'Optique".

Pour obtenir la Licence en Formation Continue (FC), vous devez suivre les Blocs de Connaissances et Compétence (BCC) et les Unités d'Enseignements (UE) suivants :

BLOC	UE Optométrie Connaissances théoriques	57 h	7 ECTS
Opto Théorique	UE Basse Vision	20 h	3 ECTS
BLOC	UE Optométrie Analyse de cas	70 h	5 ECTS
Opto Pratique	UE Optométrie Travaux Pratiques	70 h	5 ECTS
BLOC	UE Contactologie Connaissances théoriques	59 h	7 ECTS
Contacto Théorique	UE Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques	20 h	3 ECTS
BLOC	UE Contactologie Analyse de cas	70 h	5 ECTS
Contacto Pratique	UE Contactologie Travaux Pratiques	70 h	5 ECTS
BLOC	UE Outils Pro : Législation - Anglais - Informatique	21 h	3 ECTS
Professionnel	UE Projet Tuteuré (Travail d'Etudes et de Recherche)	<i>travail</i>	8 ECTS
	UE Activités en Entreprise	<i>personnel</i>	9 ECTS

Le parcours pour obtenir la licence - en parallèle à une activité professionnelle obligatoire - est suivi en 1 an principalement dans le cadre d'un Contrat d'Apprentissage ou d'un Contrat de Professionnalisation.

Dans certains cas très particuliers, il est possible de suivre la formation en 2 ans. Seuls quelques centres qui proposent les DU offrent cette possibilité. Renseignez-vous au préalable.

Les horaires donnés n'incluent ni les examens écrits de l'année, ni les examens terminaux écrits et oraux.

DIPLOMES D'UNIVERSITE (DU) OPTOMETRIE 1 et CONTACTOLOGIE 1

Les DU sont des diplômes d'établissement de l'Université Paris-Saclay. Les contenus des enseignements sont communs à ceux de la Licence. Ils sont constitués ainsi :

- DU Optométrie 1 : Bloc Opto Théorique + Bloc Opto Pratique
- DU Contactologie 1 : Bloc Contacto Théorique + Bloc Contacto Pratique

Pour chaque DU, la formation est programmée sur 1 année universitaire.

Après avoir obtenu les 2 DU, il est possible de compléter sa formation pour obtenir la Licence en suivant les enseignements du Bloc Professionnel de la Licence.

INSCRIPTION ET FRAIS DE FORMATION

Rappel des pré-requis :

Pour suivre ces formations, vous devez être titulaire du BTS d'Opticien-Lunetier.

Vous devez obligatoirement être salarié ou apprenti pendant la durée de votre formation.

Inscription administrative au diplôme :

Vous ne pourrez acquérir un diplôme que si vous vous y êtes préalablement inscrit administrativement.

L'inscription administrative obligatoire doit être réalisée au début de chaque année universitaire.

Les apprentis sont exonérés des droits d'inscription mais doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) dont ils pourront demander le remboursement à leurs employeurs.

Dans le cadre d'un Contrat Pro, les droits d'inscription aux diplômes sont pris en charge par l'employeur.

Dans tous les autres cas, vous devrez payer vous-même les droits d'inscription.

A titre indicatif les tarifs 2024-25 étaient : Licence : 175 € / DU : 391 € / CVEC : 103 €

Frais de formation :

Ces frais de formation - qui s'ajoutent aux droits d'inscription - seront à votre charge, sauf si vous êtes en Contrat de Pro ou en Contrat d'Apprentissage. En dehors de ces contrats, l'entreprise pourra prendre en charge ces frais totalement ou partiellement. A titre indicatif les tarifs 2024-25 pour la Licence étaient de 6 580 € pour une prise en charge employeur et de 5 264 € pour une prise en charge individuelle.

CALENDRIER DES ADMISSIONS

Dépôt des dossiers :	au plus tard le 20 mai 2025 Si votre dossier arrive tardivement, il ne sera examiné qu'en fonction des places qui resteront disponibles.
Résultats de pré-admission :	au plus tard fin- juin 2025 Dans un premier temps, votre candidature ne sera examinée que pour le 1 ^{er} centre que vous avez demandé. Si elle est acceptée, elle le sera soit en liste principale, soit en liste complémentaire, et sous réserve d'obtenir le BTS-OL si vous le passez cette année.
Confirmation de candidature : pour les BTS-OL de la session 2025	mi-juillet 2025 à la date de communication des résultats par le Siec Envoi de votre attestation de réussite ou de votre relevé de notes du BTS (par mail uniquement) pour les candidats pré-admis sur la liste principale <u>et</u> sur la liste complémentaire.
Suivi de votre candidature :	Le candidat, pré-admis sur liste principale, qui a réussi son BTS, et qui ne confirme pas sa candidature ne sera pas retenu et sa place sera proposée à un candidat de la liste complémentaire en juillet ou début septembre. Si vous n'avez pas été retenu par le centre de 1 ^{er} choix, votre dossier sera transmis au centre de 2 ^{ème} choix.
Admission et inscription :	Votre centre vous adressera ensuite une convocation avec la date des cours ainsi qu'un dossier de scolarité pour votre inscription administrative et le paiement des droits d'inscription à l'Université.

PROCEDURE D'ADMISSION pour ORSAY

Dépôt des candidatures :	du 20 février au 11 avril 2025 Pour suivre votre formation à la Faculté des Sciences d'Orsay, vous devez obligatoirement déposer votre candidature sur : http://ecandidat.universite-paris-saclay.fr Vous pouvez candidater en formation à plein temps (étudiants) et/ou en formation en alternance (apprentis, contrat de pro, salariés en formation continue). La formation est référencée sous le nom « LP Optique professionnelle parcours Optométrie ». Vous pouvez y accéder rapidement en choisissant le mot clé « optométrie » dans l'onglet « offre de formation ». En fonction des places qui resteraient disponibles, une 2^{nde} campagne de candidature pourra être ouverte fin avril.
Confirmation d'admission :	au plus tard le 18 avril 2025 Si votre candidature a été retenue, vous devrez nous indiquer si vous acceptez ou non la place proposée au plus tard à cette date.
Confirmation d'obtention : du BTS-OL - session 2025	mi-juillet 2025 à la date de communication des résultats par le Siec Envoi de votre attestation de réussite ou de votre relevé de notes du BTS (par mail uniquement) pour les candidats admis sur la liste principale <u>et</u> sur la liste complémentaire.
Admission et inscription :	Vous recevrez ensuite une convocation avec la date des cours ainsi qu'un dossier de scolarité pour votre inscription administrative et le paiement des droits d'inscription à l'Université.